

Scellé sur double queue de cire jaune

03 juin 2012

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Scellé sur double queue de cire jaune », *France-Magazine*, 3 octobre 1950.

Scellé sur double queue de cire jaune

« Nous admonestons le sieur Archevêque de PARIS, et néanmoins lui enjoignons que, tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente Déclaration à la grand'messe, qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises tant paroissiales, que celles des monastères de ladite ville et faubourg, et en toutes les villes, bourgs et villages du diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les Archevêques et Evêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses ; entendant qu'à la dite cérémonie, le cours de Parlement et autres Compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présents. »

« Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales, qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits "Archevêques et Evêques en ce cas, de lui dédier la principale chapelle desdites églises, pour y faire ladite cérémonie ; et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre ; et d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante Patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis ; qu'il jouisse longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et révééré si saintement, que Nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin, pour laquelle nous avons tous été créés. Car tel est notre plaisir. »

« Donné à Saint-Germain en Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce mil six cent trente huit, et de notre règne le vingt huit. »

Signé : Louis

Et sur le repli. Par le Roi, Sublet.

Et scellé sur double queue de cire jaune.^[1]

Ce "vœu de Louis XIII" a été à l'origine d'une solennité très spéciale en France de la fête de l'Assomption.

La France est le seul pays du monde où l'Assomption de la Mère de Dieu est fête chômée, ce qui à l'heure de la définition solennelle de ce dogme, vaut à notre pays une place privilégiée.

A l'instant où sur la Place Saint-Pierre remplie des délégués de toutes nations et de toutes races, le Souverain Pontife de son autorité infaillible, précise un point de la croyance, il s'appuie, parmi les motifs de crédibilité, sur ce courant populaire qui depuis toujours a fait prier Notre-Dame sous le vocable de son Assomption dans le ciel. Il est juste qu'à cet instant même il soit fait mémoire des milliers de paroisses de chez nous : villes et bourgades depuis quatre cents ans avec une fidélité magnifique, exactes au rendez-vous des ruelles et des campagnes avec le cortège priant de leur " Procession du vœu de Louis XIII " au soir du 15 Août .

C'est pour marquer ce lien avec les humbles paroisses de France que le COMITÉ NATIONAL FRANCAIS de l'ANNEE SAINTE a envoyé sur cette place Saint-Pierre, comme symbolique présence, une statue de chez nous. Parmi toutes les Notre-Dame des chapelles et des oratoires, son choix s'est porté sur une statue en bois doré du 16^{ème} siècle.

"Notre Dame, les cheveux tombant sans voile sur les épaules, est revêtue d'une robe largement décolletée que découvre à peine un riche manteau drapé avec goût. Elle porte sur le bras gauche l'Enfant qui tient un fruit dans la main gauche et bénit de la droite. Elle est grande dame."[2]

Pourquoi cette statue, actuellement vénérée à Cotignac ? Parce que, sans que l'Église bien sûr ait jamais fixé d'obligation sur ce point, l'histoire rappelle qu'en cet oratoire de Provence se situe un fait d'histoire de France.

Vers 1637, sur le désir du Roi et de la Reine Anne d'Autriche, on conspirait beaucoup en France pour la naissance d'un Dauphin car les circonstances étaient graves. " Vingt deux années d'union stérile, et, profitant de cette situation, escomptant la couronne, Gaston d'Orléans prenant la tête de toutes les cabales, trahissant sans cesse, allié de tous les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, se soumettant pour conspirer ensuite de plus belle, bref un fauteur de troubles et de désordres présents et futurs. Avec un héritier direct, Monsieur redeviendrait et resterait le Cadet qu'il était. Voilà ce que signifiait pour le Roi, outre les sentiments paternels comblés, la naissance d'un fils : une assurance de paix et de prospérité, une victoire qui valait bien celle des armes[3].

Un religieux de légende, le Frère Fiacre fut l'ambassadeur efficace auprès de Notre Dame de Cotignac. Après la naissance du dauphin lettre de cachet et plaque de marbre vinrent confirmer à ce sanctuaire qu'il était à l'origine de la grâce obtenue. A l'origine aussi du vœu de reconnaissance de Louis XIII. Si toute la France chante l'Assomption depuis des siècles, cette Notre Dame perdue dans les oliviers et les cyprès de notre Provence est à l'origine de cette acclamation. Il est juste qu'au moment où cette clameur populaire est reprise par l'Église dans un acte solennel, cette statue soit déléguée par toutes les paroisses de France pour être à l'honneur à ROME.

Jean Rodhain

[1] Extrait du " Recueil général des édits et ordonnances des Rois de France " d'Isambert.

[2] Abbé Blond. N-D de Grâce de Cotignac . Ed.franciscaines 9,rue Marie Rose –PARIS.

[3] Cardinal Beaudrillard, préface de "N.D. des Victoires et le voeu de Louis XIII".

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1950/scelle-sur-double-queue-de-cire-jaune>